Association Caracol : La culture en danger !

Marc Lignon-Coscioli, Saint-Paul-en-Forêt

Adultes mais aussi enfants et handicapés pratiquent la voltige équestre.

Premier salon du cheval, Montauroux

Implantée depuis trois ans sur les hauteurs de Tourrettes au lieu-dit « les Acates », l'association Caracol se développait jusqu'ici à son rythme. Partie de rien, **sans aide ni subvention**, elle faisait son petit bout de chemin. Ecole de cirque, de voltige équestre, accompagnant également des artistes dans la création musicale et scénique, elle apportait sa pierre à l'édifice du développement culturel sur la commune.

L'arrivée d'une structure couverte démontable en octobre 2012 a permis de lancer l'activité de voltige équestre avec une longe de sécurité. Elève après élève, plus d'une vingtaine d'adhérents pratiquent aujourd'hui la voltige sur l'un des cinq chevaux de l'association. On compte parmi eux des enfants, dont un groupe déscolarisé, des adultes, mais aussi des personnes handicapées (autistes) qui s'ouvrent au monde grâce au contact avec le cheval. Plusieurs musiciens ont été épaulés dans leur parcours, jusqu'à la sortie d'un album. Il y a eu également de nombreux concerts organisés dans la région.

Cette association était venue remplir un vide, heureuse de partager sur le canton la richesse des formations de leurs bénévoles. Tous, ils ont la musique, le cirque et sa vie rude chevillés au corps, ne comptant ni leurs heures, ni les sommes englouties pour accoucher d'un tel rêve. Près de 100 000 euros autofinançant la structure, les chevaux, le matériel de son et lumière… encore quelques années de crédit…

Mais voilà que tout se complique… Le maire de Tourrettes nouvellement réélu a lancé une procédure pour évincer de leur paradis les « acatiens ». Bien sûr, ils sont en zone verte. Mais on a déjà vu, sur le canton, des zones vertes devenir zones constructibles ! Et pourquoi ne pas régulariser une situation qui donne la possibilité d'un développement culturel tout en continuant à respecter ce lieu de nature ?

Suite à un rendez-vous en mairie (avant les élections), les « acatiens » ont bien compris que ce qu'ils faisaient était « sympathique » (dixit le maire), mais pas primordial. Ils ont alors proposé d'autres endroits disponibles sur la commune, mais a priori indisponibles pour accueillir ce genre de projet.

Le message est clair : jeunes, musiciens, voltigeurs, artistes,… passez votre chemin !

Face à un tel désamour de nos élus, Caracol doit rebondir ! Une si belle aventure ne peut prendre fin par la volonté d'un seul décideur.

Nous sommes en train de créer un comité de soutien. Caracol n'a pas jeté l'éponge ! Mais s'ils sont contraints de démonter la structure, ils préfèreraient bâtir leur rêve sur le canton et recherchent donc en parallèle un autre lieu, quelques hectares, mais surtout une mairie prête à les accueillir, avec leurs chevaux, leurs enfants, leurs projets.

« Appel aux mairies pour un terrain d'accueil »
Le comité de soutien

La structure

Faites passer le mot ! Mobilisons-nous !
Retrouvez très prochainement sur leur site toutes les informations nécessaires (pétition à venir) : www.facebook.com/assoCaracol

Numéro 22- Dépôt légal à parution - Le Nouveau Journal Pays de Fayence est une publication de "Le Clos" (association loi 1901) BP 17 - 83440 MONTAUROUX -

Numéro 22 Printemps 2014

Le Nouveau Journal des gens du Pays de Fayence

Votre espace d'expression

Envoyez-nous vos articles, photos ou témoignages

EDITO

Marie France Frasson, Présidente

NJ, aussi appelé « Petit Journal », devient grand ! C'est à l'occasion de son 5ème anniversaire que je me suis penchée sur les premiers éditos du Nouveau Journal et que j'ai constaté que ses créateurs avaient plusieurs objectifs pour sa bonne évolution :

Guy Coursimault, dans le NJ n° 2, mettait l'accent sur le budget nécessaire à la parution suivante : « Ceci dit, quand vous lirez ces lignes, il faudra partir à la conquête du budget NJ n° 3 ».

Éric Bourlier, dans plusieurs de ses éditos, fait appel à vous pour écrire des articles : « Passez un bel été et à vos plumes pour le prochain numéro ».

Et enfin, Hervé Souliers, dans le n° 8, a fait un rêve : « J'ai donc rêvé que le NJ avait fait des petits, plein de pitchouns NJ, partout, à côté de chez nous mais ailleurs aussi ». Enfin, il fallait de nouveaux participants volontaires et actifs pour rejoindre notre équipe, car, c'est une évidence, aucun de nous n'est indispensable ni irremplaçable.

Aujourd'hui, NJ a 5 ans, et quel est mon constat, en tant que « témoin accoucheur » de ce bébé particulier ?

Et bien voilà, c'est un adolescent bien accompli. Il a muri, s'est fait connaître largement chez nous ; il a même dépassé les limites du canton pour donner de la voix chez ses cousines radiophoniques nationales. Et pour nous tous, témoins de ses premiers pas dans le grand monde, quelle surprise que de constater que ce grand séducteur s'est fait draguer et va même faire des petits dans d'autres régions de France !

Pour le faire évoluer, notre équipe a grossi. Nous sommes, maintenant, pas moins d'une bonne douzaine à travailler toutes les semaines à l'élaboration des nouvelles parutions. Nous sommes tous vigilants à ce que ce grand ado ne dorme pas sur ses lauriers, et les idées nouvelles fusent, chacun gardant à l'idée qu'il est toujours perfectible. Et cerise sur le gâteau, NJ est capable maintenant de se passer de ses créateurs tant cette nouvelle équipe prend au sérieux son rôle de futurs parents adoptifs.

Même si la tirelire reste un défi de tous les trimestres, l'inquiétude est moins lourde qu'à sa naissance, grâce à vous tous qui êtes les parrains assidus de Votre Nouveau Journal, et c'est ensemble que nous l'accompagnerons dans sa vie d'adulte, et garderons un œil bienveillant sur ses progénitures à venir.

Voilà des créateurs qui peuvent être satisfaits, tous les objectifs sont atteints. Nous pouvons peut-être espérer en atteindre un nouveau qui serait de représenter la totalité culturelle de notre canton, donc trouver comment accueillir toutes les communautés qui la composent…

Nous n'avons plus qu'à souhaiter une longue et belle vie à NJ !

C'est le 23 mai !!!

P. 13

Culture en danger à Tourrettes

L'association Caracole est menacée d'expulsion

Dernière page

Rythmes scolaires
Polémique à St-Paul-en-Forêt

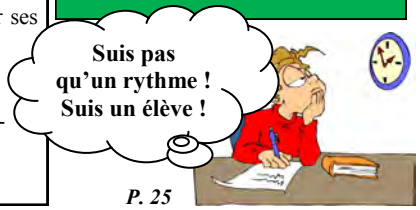

P. 25

Le NJ a des comptes à rendre !

Afin que chaque adhérent, que chaque lecteur mesure la réalité économique du NJ , nous avons décidé de publier à chaque parution la situation financière de l'association.

Après la sortie du NJ 21
le solde en banque s'élevait à 678€, en caisse à 220€

A la veille de la sortie du NJ 22
le solde en banque s'élève à 1444€, en caisse à 281€

Le coût d'impression de ce numéro (qui fait 28 pages !) sera de 1563€ et les frais d'envois environ 150€.
Donc...

Adhérez, adhérez !!

Venez nous rencontrer !

Venez rencontrer l'équipe du NJ

Samedi 3 mai au cercle de Callian dès 11 h.

Nous échangerons sur le NJ et notamment sur la diffusion du journal. Votre avis et votre aide nous intéressent afin de mieux distribuer votre journal préféré dans votre quartier.

Participez au Nouveau Journal !

Vous avez envie de publier un article ou une photo ? Envoyez-nous les éléments par courrier ou par mail. Nous les examinerons en comité de rédaction, et s'ils sont conformes à la charte du NJ, ils seront publiés dans le prochain numéro. Vous avez quelque chose à dire, mais vous ne savez pas comment l'écrire ? Contactez-nous par mail ou par téléphone, nous pouvons rédiger l'article avec vous.

Adresse : **Association « Le Clos », BP17, 83 440 Montauroux**
Téléphone : **06 83 45 71 22**
Mail : **contact@nouveau-journal.org**
Visitez aussi notre site Internet : **www.nouveau-journal.org**

Date limite pour une publication dans le NJ23 : 30 Juin 2014

Bulletin d'Adhésion - Soutien

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Adresse Internet :

ADHESION :

17 euros pour 1 personne
30 euros pour 1 personne morale
24 euros pour un couple
Libre pour personnes en difficulté (sans justificatif)

SOUTIEN POUR LE NOUVEAU JOURNAL DU PAYS DE FAYENCE:

Montant libre :……

Chèques à l'ordre de « l'Association Le Clos »

Date : _____ Signature

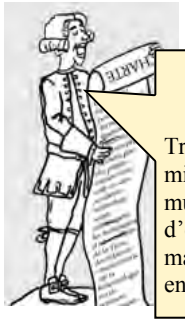

Elections municipales ou Conseil d'Administration du NJ : « Faut choisir ! »

Trois membres du Conseil d'Administration (CA) du Nouveau Journal ont démissionné mi-janvier de leurs fonctions afin de participer à la campagne électorale des élections municipales. En effet, les principes d'indépendance du NJ ne permettent pas la présence d'élus au sein du CA. Messieurs Biberian, Delut et Bourlier restent adhérents et actifs, mais n'interviennent plus dans les décisions de l'association. Leur démission du CA a été entérinée le 20 janvier, soit plus d'un mois avant leur candidature officielle.

On en a parlé. Le NJ passe à la radio !

Fin 2013, votre NJ a été contacté par France Inter pour un entretien sur le pourquoi et le comment du NJ. L'émission a été diffusée le vendredi 14/02/2014. Vous pouvez réécouter cette émission sur le site de France Inter, rubrique « Carnets de campagne » du 14/02/2014. Vous pouvez également lire un article sur le NJ sur le site de l'hebdomadaire « LA VIE » (partenaire de France Inter). À la suite de la diffusion, le Nouveau Journal a reçu de nombreux témoignages de soutien et d'encouragement.
Merci à tous ceux qui participent à cette belle aventure !

Quel plaisir d'entendre Éric Bourlier sur France Inter dans « Carnets de Campagne », vous représenter tous et valoriser votre travail précieux ! Bravo pour vos initiatives et votre implication ! Les Alpes-Maritimes ne peuvent qu'envier les habitants du Var pour ce média libre œuvrant pour la démocratie participative ! *Thierry Paladino*

Je travaille sur les médias citoyens, et notamment en milieu rural. Serait-il possible d'avoir la "recette de cuisine" de fabrication du journal et l'histoire de sa fabrication, dans le but de pouvoir reproduire ce type d'outil citoyen au maximum ? J'espère avoir de vos nouvelles ! *Renaud*

J'ai fait la connaissance de votre journal grâce à l'émission « Carnets de campagne ». C'est un bijou. Mais le plus amusant pour nous, c'est que nous éditons une petite gazette en ligne et que vous constituez une sorte de modèle... Sauf que notre « Pays du Bessin » (Calvados) bien réel, comporte un village complètement imaginaire, style Clochemerle... C'est Saint-Gamel. Nous sommes un atelier d'écriture créé en 2004, et cette gazette est, en fait, une incitation à écrire pour nous cinq. Continuez, c'est une idée formidable que vous avez eue, mais c'est le fric qui manque toujours, hélas ! Je vous envoie les coordonnées de notre site et le 3ème numéro de notre gazette. Meilleurs sentiments, j'adhère tout à fait à vos lignes éditoriales… *Suzanne Geoffre*

A découvrir
atelierdecrituredelaseulles.fr

14 février, 12 h 30, France Inter, "Carnets de campagne".
L'émission occupe l'espace de ma cuisine, où je "touille", morose, ma popote de solitaire.
Mon oreille est attirée, j'entends "journal associatif, gens de Fayence, bénévoles, Tassy, vie du canton, site internet..."
Abandonnée, la vinaigrette, je fonce sur Google, trouve le "Nouveau Journal", clique par ci? par là... Les articles parlent de la vie de chacun et de tous dans notre canton. Ils me donnent l'envie de connaître cet "outil" Nouveau Journal et d'y participer. J'adhère !
Un mois plus tard, la sérieuse (mais néanmoins joyeuse) bande qui crée et diffuse le journal m'a accueillie, informée et intégrée à l'équipe de coordination.
Vive la radio, un moyen de plus à exploiter pour se faire connaître et intéresser des bénévoles.
Jocelyne Jeanclaude

Transports : la galère…

Lettre ouverte à M. le Maire de Callian

« Monsieur le Maire,
Il n'est pas possible de se déplacer dans le canton sans véhicule, ce qui est impensable.
À la suite d'une opération de l'épaule droite, je me suis intéressée aux moyens de transports du canton, et alors surprise, inexistants !!! ou plutôt complètement inappropriés.
Exemple : Prendre le car pour aller de l'Auberge la Fontaine au centre Joanna (où se trouve mon kinésithérapeute), impossible ! La navette à la demande, à réserver la veille, très pratique comme vous pouvez le penser, ne fonctionne que le mardi et le jeudi, restrictif. De surcroît, je dois marcher jusqu'à la piscine ou jusqu'aux 4 chemins puisque les cars ne doivent s'arrêter qu'aux arrêts prévus par le Conseil Général, je rêve. Cette navette me déposerait au niveau du centre commercial Leclerc, donc encore plus de 10 minutes minimum de marche. Pas de problème de marche les jours de beaux temps, mais comme vous le savez, ces temps-ci nous sommes gâtés par la pluie.
Cette navette passe devant les arrêts de bus qui desservent les lieux où j'ai besoin d'être déposée, donc absurdité totale.
Autre exemple : je dois me rendre à l'hôpital de l'Archet, le car passe devant l'auberge de la Fontaine, mais il ne s'arrête qu'au bon vouloir du chauffeur. Je pense que le chirurgien avec qui j'ai rendez-vous apprécierait que je n'arrive pas à l'heure à cause de cela. Je dois donc également, à sept heures du matin, marcher jusqu'à la piscine ou jusqu'aux 4 chemins.
Pas possible donc de faire des achats sur le canton sans véhicule, le shopping nous est interdit, d'une part parce que nous ne pouvons pas marcher le long de la route, rien n'est prévu pour les piétons, d'autre part, rien ne nous permet de nous rendre dans les secteurs d'activités.
J'ai pu donc discuter avec beaucoup d'habitants, nous sommes unanimes : il nous faudrait des navettes qui tournent sans discontinuer tous les jours, du matin au soir sur le canton, passent par le haut des villages, desservent la plaine, sur Fayence passent par le bas du village et également par les quatre chemins, et ceci avec deux navettes en sens inverse, ce qui permettrait aux habitants de faire des achats, de se déplacer à des heures normales (la navette qui fait Fayence/Les Adrets part à 6 h 40 de la piscine, un peu tôt pour faire des courses) et surtout de pouvoir rentrer chez eux, le minimum.
En tous cas, en ce qui me concerne, j'ai dû hier prendre ma voiture pour me rendre à mes soins, au risque de me mettre en danger et d'être un danger pour les autres.
On dit toujours que personne ne prend les transports en commun sur notre secteur, mais en fait c'est uniquement parce qu'ils ne sont pas adaptés.
Encore un exemple, il y avait une navette qui nous permettait de monter sur Fayence les jours de marché, elle partait vers 9 h 15 de l'auberge de la Fontaine et repartait vers 11 h 30 du haut du village, et bien supprimée au profit d'une ligne régulière qui arrive à 11 heures en haut du village, qui prend les passagers une fois encore aux 4 chemins mais qui ne dessert pas l'Auberge la Fontaine, et qui repart du haut du village vers 14 heures, est-ce que le ticket de car comprend le repas du midi au village ?
Je ne parle que de mon cas, mais je ne suis pas à la seule à déplorer cette situation.
Monsieur le Maire, je compte sur vous pour faire le nécessaire à ce sujet, il ne s'agit pas uniquement de transporter quelques vieilles personnes qui ne peuvent pas se déplacer avec leur véhicule, mais il s'agit de revivifier le tissu commercial de la plaine en permettant à tout un chacun de se déplacer aisément, de faire des achats sur le canton et surtout d'y prendre plaisir. À partir du moment où nous montons en voiture, nous ne sommes pas très loin des grands pôles commerciaux de Fréjus, Cannes, Grasse et Draguignan, c'est bien dommage pour le canton.
Savez-vous Monsieur le Maire, que les conducteurs de la navette à la demande ne sont payés que pour le temps où ils conduisent, à savoir 2 à 3 heures par jour, bien qu'ils soient obligés de rester au dépôt pendant de longues périodes, pensez-vous que cela leur permette de vivre décemment ?
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations. »

ERDF arrive… mais pas en courant !

Thierry GÉRARD, Saint-Paul-en-Forêt

14 février, 6 h 45, quartier des Bois à St-Paul-en-Forêt. Des sautes de courant se produisent dans la maison, en rythme avec des craquements, des éclatements provenant de l'extérieur. Je sors et m'aperçois que de belles gerbes d'étincelles jaillissent, toutes les 15-20 secondes, de la base du poteau électrique installé sur le terrain du voisin. Un joli court-circuit !
Je décroche mon téléphone pour alerter les pompiers, qui répondent immédiatement. Il n'en va pas de même du côté d'ERDF (Électricité Réseau Diffusion France), que je tente de prévenir juste après. Leur satané répondeur automatique semble refuser de reconnaître mon code postal. Je recommence, même verdict. J'ai dû faire une erreur. Bon ! De toute façon les pompiers vont sûrement les prévenir, j'abandonne pour aller voir sur place ce qui se passe.

Quelques voisins sont présents sur le lieu de l'incident, et les pompiers ne tardent pas à arriver. Un 4x4, bientôt suivi par un camion d'intervention venus de Bagnols-en-Forêt, 4 ou 5 personnes au total.
Les tentatives d'extinction échouent. La poudre étouffe provisoirement les flammèches, mais quelques secondes plus tard, l'arc électrique jaillit de nouveau, projette des gerbes d'étincelles alentour et remet le feu à l'isolant. Le câble se consume lentement, en remontant le long du poteau, et on ne pourra rien faire tant que le courant ne sera pas coupé. Il ne reste plus qu'à attendre ERDF, que les pompiers ont pu prévenir dès le début de l'alerte, via une ligne directe.

Les pompiers vont patienter pendant plus d'une heure et demie avant qu'ERDF arrive pour couper le courant.

Mais le technicien met vraiment beaucoup de temps à arriver. Normal, m'explique un pompier, la permanence de Fayence étant désormais fermée, la camionnette doit maintenant venir depuis Fréjus. Normal, normal… tout de même, à 8 h 15 il n'y a toujours personne, ça fait long pour monter de Fréjus ! Pendant ce temps, le câble brûle, jusqu'en haut du poteau, atteint vers 8 h 45. Là, heureusement, tout s'arrête.
Manifestement, le système est bien conçu et le court-circuit ne se propage pas en amont à la ligne qui alimente le quartier. Cinq minutes plus tard, ERDF arrive enfin, pour constater qu'il n'y a plus de danger. Le voisin sera rapidement réalimenté via un câble provisoire, et les pompiers peuvent repartir.

Bilan des courses, ERDF peut se féliciter de réaliser des économies en fermant des permanences. Ce jour-là, ça n'a pas prêté à conséquence. Le sous-bois bien entretenu dans cette zone résidentielle n'a pas permis aux gerbes d'étincelles de déclencher un incendie, et aucun accident de la route ou autre urgence n'est venu obliger les pompiers à se couper en deux en attendant l'arrivée du technicien.
Seule conséquence notable, 2 véhicules et 5 personnes des services de secours ont poireauté pendant plus de trois fois le temps qu'il aurait fallu pour venir de Fayence. Mais ça, ça ne coûte rien à ERDF !

Association « Linux Azur »

Site: linux-azur.org/

Arrêtons la course à la consommation du matériel informatique !

Jean Claude Vermalle - Linux Azur, Montauroux

Ce serait un bon moyen de :
- participer à la réduction de la pollution et à la diminution de la quantité de déchets.
- participer au refus d'achat de matériels et de logiciels avec une obsolescence programmée.
- redonner vie à votre matériel informatique (souvent pour quelques euros), qui est lent et comme on dit « qui rame ». **Et donc, par conséquent, de faire aussi des économies.**

L'association Linux Azur peut vous aider dans cette démarche :
Elle organise régulièrement des réunions dans diverses villes de l'arc méditerranéen, notamment sur Antibes et Saint-Raphaël toute l'année (sauf au mois d'août) pour vous initier à GNU/Linux(1), la véritable alternative aux solutions non libres.

Les idées reçues

Linux présente des handicaps.
Le premier est de taille, il est entièrement gratuit ;
Comment ! Quelque chose de gratuit ! Ce qui est performant et de qualité est forcément payant et assez cher dans notre culture n'est-ce pas ?
Vous allez vous trouver dans un environnement différent, le bouton d'arrêt se situe en haut à droite au lieu d'en bas à gauche par exemple.
Les ordinateurs sont vendus majoritairement avec un système d'exploitation pré-installé (Windows et l'OS d'Apple) ce qui est une vente forcée.

Bien sûr, il faut une démarche volontaire qui consiste à assister à une première réunion de Linux Azur afin de se faire sa propre idée avant d'envisager l'installation de logiciels libres sur votre machine personnelle. Un ancien ordinateur peut aussi aider à basculer sur ce nouveau système d'exploitation, d'autant plus que Windows XP ne sera plus supporté techniquement dès le mois d'avril 2014.
Si une quinzaine de personnes se manifeste auprès de l'UPPF(2), Linux Azur est prêt à animer une réunion dans le canton pour présenter, faire une démonstration et répondre à vos questions sur les logiciels libres, comme cela a été déjà organisé aux Estérets du Lac en juin 2013.

La réalité

Linux présente de sérieux avantages.
Si vous choisissez Linux, vous avez la possibilité de vous faire aider par des bénévoles pour l'installation ou bien la confier aux animateurs de Linux Azur. Dans la plupart des cas, vous avez la possibilité de conserver Windows en parallèle ce qui évite de se lâcher des deux mains et vous choisissez le système d'exploitation au démarrage du PC ; avec GNU/Linux, vous aurez une machine qui va plus vite, plus besoin d'anti-virus, de défragmentation, etc.
Il peut s'installer sur des ordinateurs anciens : 20 Go de disque dur et 0,5 Go de mémoire vive.
Vous avez à votre disposition de nombreux logiciels d'application de LibreOffice autrefois appelé « OpenOffice » bien connu, à des jeux, en passant par le traitement de photos Gimp, etc… Internet vous permet d'avoir accès à un grand nombre de conseils et une documentation fournie. Vous avez un support technique assuré par des bénévoles volontaires.

(1) GNU/Linux : Tout ordinateur a besoin d'un ensemble de fonctionnalités logicielles qui permettent d'utiliser la machine, composée d'un système d'exploitation et de logiciels divers. GNU/Linux est un système d'exploitation libre basé sur la notion de liberté pour les utilisateurs d'exécuter, copier, distribuer, étudier et modifier les sources contrairement aux solutions propriétaires qui n'accordent qu'une location de licence d'utilisation restrictive afin de mieux vous faire passer « à la caisse » sans demander votre avis au préalable.
(2) **UPPF : Université Populaire du Pays de Fayence http://www.uppf.fr**

Rythmes scolaires, polémique à St-Paul

Jacques Chauveau, St-Paul-en-Forêt

Début février, un tract de l'Association des Gilets Jaunes est distribué par l'intermédiaire des enfants de l'école primaire de St-Paul-en-Forêt. Il indique : « **Les parents élus de St-Paul-en-Forêt vous invitent à ne pas mettre vos enfants à l'école le vendredi 7 février 2014, pour montrer votre désaccord à la réforme des rythmes scolaires** ». Bien des choses dans ce tract m'ont choqué. J'ai donc publié par affichage, puis fait transmettre à l'association des parents d'élèves, un courrier pour exprimer mon désaccord. Ce courrier étant resté sans réponse, j'ai décidé de le faire paraître dans le Nouveau Journal :

« *AUX PARENTS D'ELEVES ELUS DE ST-PAUL-EN-FORET*
Le document distribué par vous-même fut écrit pour « attraper le nigaud ». Son but unique est de faire agir le lecteur dans le sens voulu par les auteurs. Mais quels sont-ils ? Comment des gens qui aiment se croire responsables peuvent-ils émettre un tel document, plein de contre-vérités ?
Il n'y a de choix que CONTRE cette loi : « Mon enfant sera absent le 7 février pour protester contre la réforme » et « Je ne peux garder mon enfant le 7 février, mais je soutiens le mouvement des Gilets Jaunes et je suis opposé à la mise en place de la réforme ».
L'honnêteté eût voulu qu'il y ait une réponse positive possible.
Sur les 8 arguments contre la loi qui sont indiqués, 7 sont erronés, voire faux.
Il faut réfléchir et s'informer avant de répéter ce qu'on lit ou entend.
Venons-en à la sottise de transmettre ce document de « l'Association des Gilets Jaunes ». Cela ne vous rappelle-t-il rien ? C'est à la mode et prouve qu'il s'agit d'une récupération. Pouvez-vous dire qui a créé cette association ? Quels sont ses objectifs ?
Savez-vous que le monde est en permanente évolution ? Alors, évoluez aussi… ou restez en arrière avec les conservateurs. D'ailleurs, nous n'avons jamais entendu, ni lu, ni connu un seul compte-rendu des activités des « Parents d'élèves élus ».
Cette réforme peut ouvrir la porte à quelques avantages. Y avez-vous pensé ?
Les enfants, c'est demain, pas hier. »

Rendez-nous nos sous !!

Pierre Maréchal, Montauroux

Dans le NJ N°21, l'interview de Michel Tosan nous apprend en page 12 que la Communauté de Communes (CdC) du canton de Fayence aurait payé plus d'un million d'euros en trop à la Société PIZZORNO, somme provenant de surfacturations, et il s'étonne que la CdC n'en ait pas demandé le remboursement.
D'un autre côté, nous apprenons que le Domaine de Tassy a bien été acheté et que le Président de la CdC doit aller à la pêche au crédit.
Petite suggestion à la CdC : réclamer à Pizzorno le remboursement des sommes trop perçues (ces sommes ayant été payées par les habitants du canton via la Taxe d'Ordures Ménagères, ça me paraitrait honnête vis-à-vis de nous) et vous aurez moins de prêt à réclamer et à obtenir pour le Domaine de Tassy, et donc, moins d'intérêts à payer pour les habitants de notre canton qui aimeraient bien arrêter d'être les dindons de la farce.

Rencontre avec Vincent Lajarige, artiste.

Michaël Bibérian pour le NJ

Le 30 décembre dernier a eu lieu au cinéma de Montauroux, la projection du film « Il était une forêt » en présence de Vincent Lajarige, médecin de l'équipe du film et artiste. J'ai eu l'occasion de le rencontrer, d'échanger et ainsi lui demander de faire un article sur ses différentes passions. Cet article le voici.

*« - **L'artiste est un être politique, constamment en éveil devant les déchirants, ardents et doux évènements du monde se façonnant de toutes pièces à leur image -** disait Pablo Picasso en 1945.*

Je cite volontiers cette phrase de Picasso tant elle me paraît essentielle et fondatrice d'une démarche de création. Ma préoccupation de peintre s'est orientée depuis plus de 20 ans vers des résonances terrestres, telluriques et marines. Entre origine et avenir.

Elle s'est complétée depuis plus de 13 ans par un travail de sculpture mettant en scène le bois, l'arbre, la forêt pour retrouver dans les fibres oubliées, détruites, calcinées et usées une possibilité d'avenir. Retrouver la mémoire du bois et lui offrir la chance d'une autre vie. Essayer de donner à voir l'autre côté du décor, voir l'envers de nos surfaces et regarder l'intérieur. Discerner « l'âme » du bois, sa mémoire intime, redécouvrir une forêt et le mystère des choses.»

Pour Vincent Lajarige, né en 1948, dessin et peinture s'affirment dès l'enfance comme une « absolue nécessité ». Médecin de formation, Vincent Lajarige a voyagé à travers le monde avec la Croix Rouge et Médecins du monde. Ces rencontres humaines et la découverte de la forêt amazonienne vers la fin des années 1980 orientent son travail artistique vers l'arbre. En 2009, il crée avec le botaniste Francis Hallé l'association « Forêts Tropicales humides : le Film », dédiée à la réalisation d'un grand film sur ces forêts qui disparaissent. Cet espoir se concrétise avec la rencontre du réalisateur Luc Jacquet. Il s'est rendu au Gabon en tant que médecin sur le site du tournage du film « **Il était une Forêt** » mais aussi comme artiste préoccupé par l'avenir de ces forêts tropicales qui disparaissent. **(Extrait d'un article de *WILD TOUCH, Association soutenant des projets concernant les défis environnementaux et le développement durable)* .**

La pluviométrie de Tassy (Tourrettes)

Certains Pères Blancs du domaine de Tassy relevaient la pluviométrie dans les pays africains où ils vivaient. Ils ont continué en arrivant à Tassy, mesurant minutieusement les hauteurs d'eau tombées tous les jours depuis 1983. Et voilà...

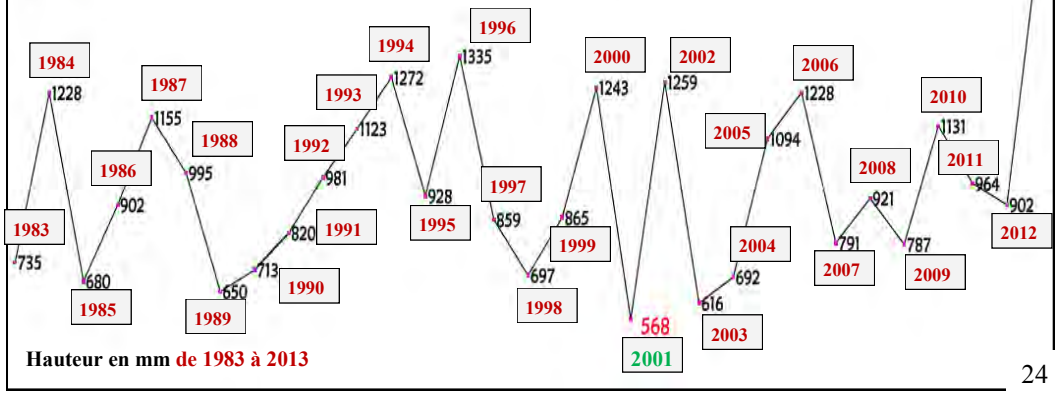

Hauteur en mm de 1983 à 2013

Le Rugby Club du Pays de Fayence

Michel Molinengo, Président du RCPF

Le Nouveau Journal : on vous appelle Moli (Michel Molinengo), vous êtes le Président du club de Rugby du Pays de Fayence, pouvez-vous nous parler de votre club ?

Moli : D'abord merci au Nouveau Journal de me donner un espace d'expression et merci de vous intéresser au rugby. Le club, c'est une association loi 1901 avec des adhérents, dans le cas présent des licenciés pour pratiquer un sport ou s'en occuper, et la diriger.

Il existe depuis 2001, j'en suis l'actuel président, mais il y a beaucoup d'autres personnes dans le comité directeur. Je voudrais ici remercier les dirigeants, tous bénévoles, ceux du bureau et ceux qui éduquent les enfants comme les adultes. Nous sommes aujourd'hui 157 licenciés et je dois porter au comité départemental 4 autres licences, je pense que ce nombre va encore croître, nous nous y employons. Nous avons un terrain, merci à son constructeur, à la Communauté de Communes, et en premier lieu à Monsieur Bouge, maire de Tourrettes, de nous l'avoir affecté.

Le petit hic, c'est qu'il ne nous sert pas le soir, faute d'avoir un éclairage, et le tracé réglementaire pour y accueillir des matches. Nous sommes fiers de nos équipes, que la population du Pays de Fayence en soit fière aussi. Nous avons des résultats, sans doute pas assez connus, mais intéressants.

Nous avons l'ambition d'avoir à court terme une équipe en championnat chez les adultes. Chez les enfants nous sommes en école de rugby et pas de classement, mais des U7 aux U13 (de 5 à 13 ans), nous remportons assez souvent des succès. Les U15 (de 13 à 15 ans), faute d'effectif suffisant, jouent à Mandelieu.

En dehors du terrain à finir d'aménager, ce sont les finances qui nous posent le plus de problèmes, avec nos faibles moyens, subventions publiques et dons, nos ambitions sont considérablement freinées. En outre, d'autres problématiques se présentent à nous :

- Comment fidéliser des éducateurs qui prennent sur leur temps de travail gratuitement, comment s'adjoindre les services d'un joueur de grande qualité, formé au plus haut niveau, sollicité par d'autres clubs et qui réside sur notre pays.
- Comment aller vers le périscolaire, et occuper l'espace que la modification des rythmes scolaires nous laisse.
- Comment assurer correctement, avec les centres aérés et l'Education Nationale, la formation de jeunes sportifs, ou simplement leur faire découvrir un sport.

Merci à nos partenaires et sponsors, mais nous espérons que les nouveaux élus nous considèreront mieux et chercheront « avec nous » les moyens de faire vivre le RCPF et le faire grandir.

RCPF Rugby Club Pays de Fayence comme Respect Courage Passion et Fair Play qui sont nos valeurs fondamentales dans le Rugby. Merci au Nouveau Journal

Le Nouveau Journal : Moli, merci à vous de nous avoir présenté votre club qui participe à la vie associative et sportive cantonale.

Les Archers du Pays de Fayence organisent une journée de découverte de la pratique du tir à l'arc le 17 mai. Journée festive avec possibilité de pique nique sur place. Jeux, tir au ballons, tombola, avec de nombreux lots à gagner. Renseignements sur place : Chemin Notre-Dame (avant le restaurant la Camandoule) 83440 FAYENCE tous les samedis et mercredis de 14 h à 16 h .
Françoise Carmona, Présidente du Club et entraineur. Tél : 06 78 21 79 33. Venez nombreux!

Notre canton regorge de vestiges du passé.

Véronique Degas

On ne peut pas faire un pas, ou presque, sans rencontrer églises et chapelles, murs de berges, oliveraies, remparts ; en remontant plus loin des vestiges gallo-romains (l'aqueduc romain de la Siagnole est encore utilisé !) ; plus loin encore des objets préhistoriques (gorges du Blavet) et des édifices comme les dolmens, tumulus, oppida.
Qui n'a pas trouvé, en creusant dans son jardin, tel ou tel objet, témoin émouvant de ceux qui ont vécu ici avant nous (poids de métier à tisser, lampe à huile, hache de pierre polie, etc., etc.) ?
Grâce à ces objets, nous avons un contact avec nos ancêtres, avec le passé, et c'est important car « on ne sait pas où l'on va, si l'on ne sait pas d'où l'on vient ».
Depuis le XIXème siècle, des personnes plus ou moins autorisées fouillent le sol à la recherche de ces traces du passé (parfois à l'explosif, comme un chercheur du XIXème qui a ainsi saccagé nombre de dolmens !). Les objets trouvés ont été dispersés ; on en voit heureusement quelques-uns dans des musées, à Saint Raphaël et Grasse, notamment.
Ne serait-il pas temps de les « rapatrier » là où ils ont été trouvés, et de leur consacrer un petit musée local ? Qui serait motivé par un tel projet ? Chacun pourrait y apporter ses découvertes.
Mais attention ! Je parle de découvertes fortuites faites en sarclant vos haricots. Ne vous lancez pas à la « chasse au trésor », détecteur de métaux à la main. C'est strictement interdit par la loi.
Pensons aux générations futures, et ne cassons pas le fil qui les reliera au passé, ne les privons pas de ces traces et surtout **du savoir** lié à ces traces. L'archéologie est une science qui s'apprend et dont les fruits profitent à tous, contrairement au travail clandestin des archéologues autoproclamés.

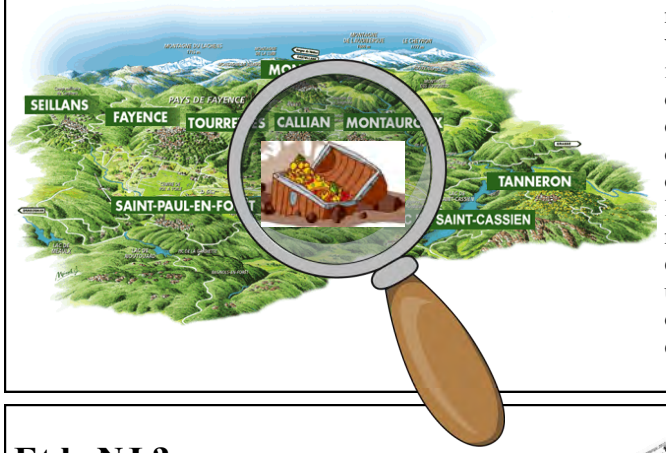

Dans ce même ordre d'idée de transmission à travers les générations, voici une suggestion qui me paraît intéressante et poétique à la fois : lors de travaux comme la réalisation d'une dalle, d'un seuil ou autre, laissez, dans un bocal hermétique et coulé dans le béton, un message à ceux qui le retrouveront dans dix ans, cent ans, mille ans, cent mille ans peut-être ? Il est très amusant de s'adresser ainsi à un éventuel lecteur du futur et de lui donner un témoignage de notre époque...

Et le NJ ?

Alors, si vous aussi vous souhaitez laisser un message aux générations futures ou aux extra-terrestres...
Pensez à couler un NJ dans le béton de votre future construction.
Merci !

Entendu au marché de Montauroux

- T'as vu, ils vont faire une nouvelle station d'épuration dans la plaine.
- *Ah ! Comme à St-Paul, une station écologique ?*
- Non. Mais il parait que le projet est moins "merdique" que prévu...
- *ça promet !*

Dans une rue de Fayence

« Je ne comprends pas pourquoi il n'y a pas de navettes en été pour aller au lac. Ça sert à quoi de vanter ce lac si les habitants du canton n'ont que la voiture comme moyen de transport pour s'y rendre ! Moi j'en ai marre de ce coin ! On peut rien faire si on n'a pas de bagnole … En plus, y'a de moins en moins de commerces dans le village ! Je déménage ! Je vais habiter à Saint-Raphaël ! »
CQFD

Encore à Montauroux

- Ça y est, on a un nouveau Maire !
- *Hein ? Un noël Mamère ?*
- Mais non ! Un Maire ! **UN MAIRE** ! Moi, à sa place, je ferais un audit.
- *De l'eau bénite ? Pourquoi de l'eau bénite ?*
- Audit, je te dis ! **AU DIT.** T'es sourd ou quoi !
- *Ça va ! J'ai compris ! Mais je comprend pas pourquoi tu dis qu'il est maudit. Il vient juste d'être élu !*

A Bagnols

- Il paraît que Pizzorno doit plus d'un million d'euros à la Communauté de Communes de Fayence !
- *Ouais… mais, tu sais, ça ne fait que 50 € par électeur.*
- C'est pas mal quand même ! Ça pourrait payer un très bon resto à tous les habitants du canton !
- *Ah ouais… On réserve où ?*

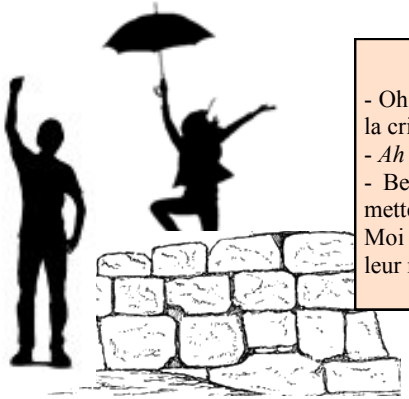

Entendu à Callian

- Oh, moi, je comprends pas. Les gens ils pleurent parce que c'est la crise, et ils continuent à acheter des voitures avec clignotants !
- *Ah bon ! Et tu veux dire quoi en fait alors ?*
- Beh, les gens, comme ils s'en foutent des clignotants, ils les mettent jamais ou alors ils les mettent une fois qu'ils ont tourné... Moi je leur conseillerais d'acheter une voiture sans clignotant, ça leur reviendrait moins cher.

Brève murale

Marc Lignon Coscioli, St Paul-en-Forêt

Les murs remplacent les haies, et ce n'est pas toujours du meilleur effet. Je comprends le besoin de sécurité à tout prix, sans le cautionner, et de monter des murs pour se cacher derrière ; mais si vous n'avez pas les moyens de maçonner en pierre de pays, et que vous vous rabattez sur les parpaings pour vous couper du monde, sachez tout de même que la face visible de l'extérieur de votre mur affreux se doit, de par la loi, d'être enduit. Par ailleurs, tous ces murs ne peuvent excéder deux mètres de haut.
Merci de faire au mieux pour nos paysages et pour vos voisins !!!

Nouvelle association dans le canton

UNION ECONOMIQUE du PAYS DE FAYENCE

À la suite du tournoi bouliste du 1er mai 2013 organisé par Lucien Collomp à l'intention des commerçants et artisans du canton, l'idée de créer une sorte de CCI locale a germé fin 2013 dans la tête de quelques professionnels locaux et s'est concrétisée en janvier 2014 avec le dépôt des statuts de l'association « Union Économique du Pays de Fayence ». Le bureau fondateur composé de Lucien Arnaud et Irène Geay, a travaillé sur des objectifs clairs, repris dans l'article 2 de ses statuts : **« Dynamiser l'activité économique du territoire Pays de Fayence. Favoriser les rencontres et les synergies entre les entrepreneurs. Proposer, soutenir ou organiser toutes manifestations ou opérations se rattachant à l'objet social. Permettre à tous les habitants de participer à des tirages ou des jeux au cours d'événements ponctuels, etc. Fidéliser la clientèle de proximité en améliorant la Communication, la qualité de l'Accueil, la qualité des Services et la qualité du Conseil. Apporter à ses adhérents une plus-value grâce à divers services (comme achats groupés, négociés, etc.), Fidéliser, Favoriser et Récompenser la Proximité restent ses objectifs essentiels.** »

Parmi les projets 2014 :

1er mai : Le 2e tournoi bouliste commerçants/artisans organisé aux Estérets du Lac, sur le territoire de l'équipe gagnante de l'édition 2013.

Partenariat avec le 1er « Salon Habitat et Jardins » de Montauroux du 23 au 26 mai 2014.

Les adhérents à l'UEPF bénéficieront de tarifs préférentiels.

La réalisation d'un annuaire local du Pays de Fayence (et en ligne) par professions.

Cette association est apolitique, même si plusieurs de ses membres figuraient dans des listes électorales pour les municipales, démontrant leur intérêt pour participer au développement économique local.

L'UEPF n'est pas corporative et ambitionne même de **rassembler aussi bien commerçants et artisans, que libéraux, auto-entrepreneurs, grande distribution ou PME-PMI du territoire** des 9 communes du Pays de Fayence. L'UEPF pourra être affiliée à tout organisme paritaire lié à l'activité économique (type CCI, CM, CA, UPV, etc.).

Une assemblée générale aura lieu **Vendredi 11 avril 2014 à 19 h, salle polyvalente de Montauroux**. Avec déjà plus de 100 adhérents, nul doute que l'UEPF sera à l'avenir un interlocuteur de poids avec lequel les pouvoirs publics devront compter.

Les professionnels intéressés peuvent contacter l'un des membres du bureau : le président Lucien Collomp : 06.99.74.23.06, le trésorier Arnaud Raskin : 06.75.00.22.89, la secrétaire Irène Geay : 06.11.04.41.13. Un site internet est en création.

Bulletin d'adhésion téléchargeable : *uepaysfayence.wordpress.com/actualites/*

2 dates à Fayence

Le Foyer Rural de Fayence / Tourrettes organise

les 17 et 18 mai :

Fête de l'enfance

le 24 mai :

Concert bal Folk

Renseignements :
04 94 76 58 15

Pas de quartier pour les moustiques !

Lettre ouverte à Monsieur Cavallier pour une campagne de démoustication

Dominique Brunet, Callian

Pour le NJ, dont la vocation est d'informer, voici une copie du courrier envoyé en février à Monsieur Cavallier, alors candidat à la mairie de Callian.

Les impératifs de rédaction feront paraitre l'article après les élections, donc le maire aura peut-être changé, mais les dossiers sont censés suivre leur cours quel que soit l'élu ! Et la chasse aux moustiques, « c'est maintenant ! »…

« Monsieur le Maire,

Pour la quatrième fois, je me permets de vous rappeler le fléau que constitue l'invasion des moustiques en période estivale. Jusqu'à ce jour, ma demande pour une campagne de démoustication, j'imagine qu'elle n'est pas unique, est restée sans effet.

Vous m'aviez répondu, l'an dernier, que vous saisissiez l'intercommunalité ainsi que le département (EID, Etablissement Interdépartemental pour la Démoustication) en vue d'organiser la « lutte antivectorielle ». Vous m'aviez également recommandé d'informer les maires des communes voisines.

En tant que candidat à votre réélection de maire de Callian, mais aussi en tant que conseiller général et vice-président de la Communauté de Communes, vous me semblez le mieux placé pour suggérer, puis décider d'entreprendre une action collective dans ce domaine.

Nous souffrons tous de cette agression, les jeunes enfants, en particulier, qui ne peuvent plus mettre le nez dehors, ni profiter de la piscine sans être dévorés. Cela empire chaque année et je me permets de vous rappeler que, hormis les désagréments évidents, c'est aussi un problème de santé publique.

« Var Matin » publie régulièrement des articles à ce sujet, mais au final, il ne se passe rien !

Je vous remercie d'avance pour votre réponse, et surtout pour votre action ; en période de campagne électorale, ce serait une mesure attendue et bienvenue ! Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées. »

NB : Je fais parvenir une copie de cette lettre au « Nouveau Journal » en vue d'une publication dans le prochain numéro.

VRAI OU FAUX ?

La rédaction

Le parlement européen a mis à l'ordre du jour de sa prochaine session le dossier sur « l'influence des ondes sur les végétaux ». D'après les premiers rapports, il semblerait que la présence d'antennes-relais soit nuisible à la croissance de certaines espèces végétales, notamment les oliviers. On s'oriente donc vers le démontage de ces antennes-relais dans le Sud-Est de la France.

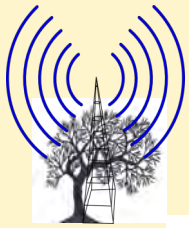

D'autre part, une récente étude chinoise sur « l'influence des végétaux sur les ondes » a permis d'établir que la présence de certains végétaux, notamment les oliviers, altère la diffusion des ondes. En conséquence, les opérateurs mobiles ont exigé et obtenu de la commission européenne l'arrachage de tous les oliviers à proximité des antennes-relais, dans le Sud-Est de la France.

Ces 2 mesures prendront effet le 1er juin 2015...

Le Canton en chiffres

Elections obligent, « le canton en chiffres » présente les résultats concernant les 9 communes de notre territoire.

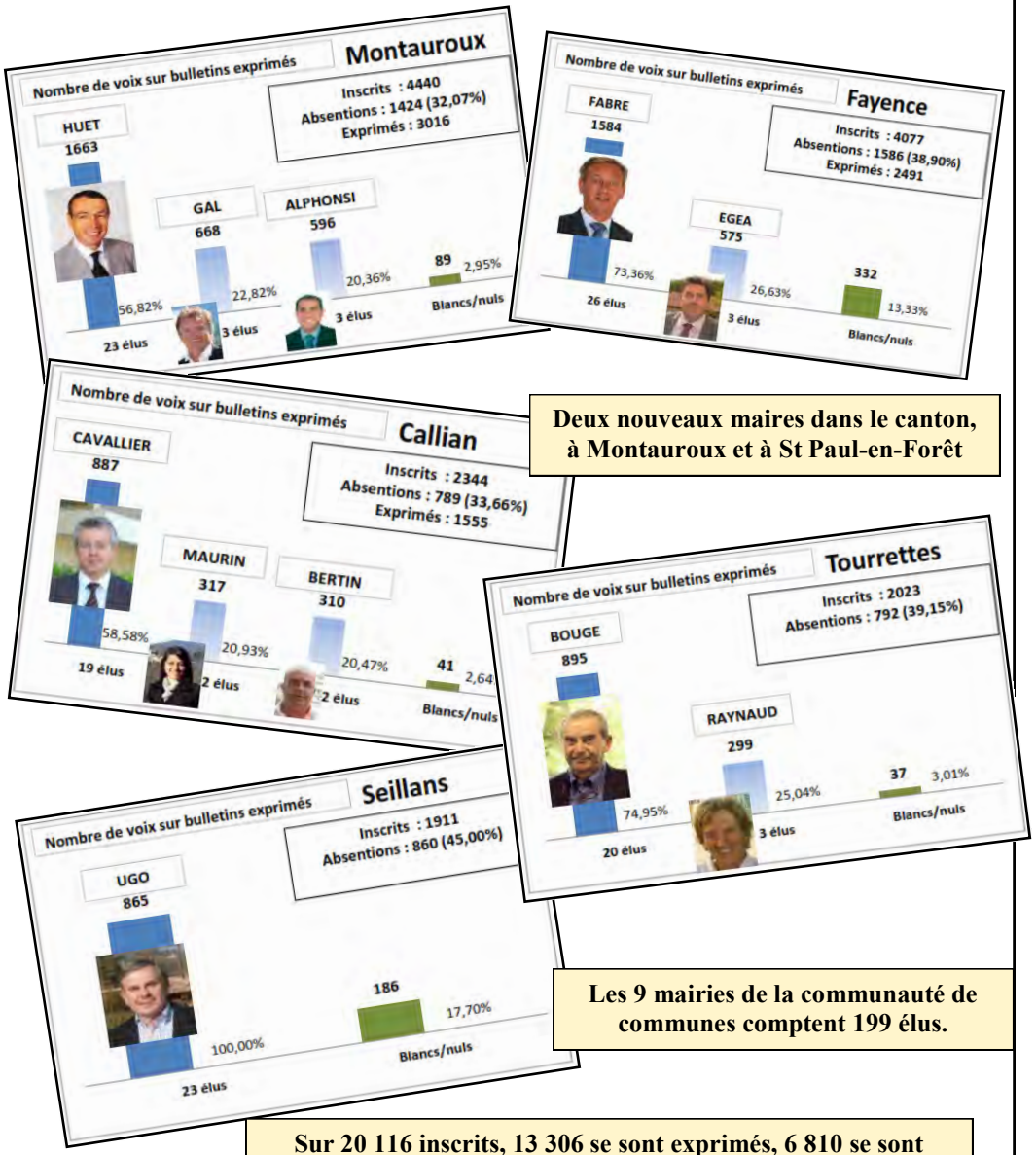

Deux nouveaux maires dans le canton, à Montauroux et à St Paul-en-Forêt

Les 9 mairies de la communauté de communes comptent 199 élus.

Sur 20 116 inscrits, 13 306 se sont exprimés, 6 810 se sont abstenus (33,85 %) et 811 ont voté blanc ou nul (6,1%).

Le courrier des particuliers

Les cultures ? Et le reste …

Angelo (berger à Mons)

Réponse à l'article « Le marché paysan, déception... » du NJ 21

Votre réaction me semble légitime. Seulement je crois qu'il ne faut pas extrapoler et créer un débat qui n'a pas lieu d'être.

Je m'explique : je suis berger et je vends mes produits à base de lait de brebis au marché paysan, deux vitrines après celle de la volaille. Ma production est labélisée AB ; je suis actuellement engagé dans la démarche, enregistré auprès d'un organisme certificateur. Jusqu'à présent, je ne ressentais pas le besoin d'afficher mon mode de production, mes clients me faisant confiance et connaissant mes idées sur la question.

À l'origine, le marché paysan est l'initiative d'un producteur local, aujourd'hui retraité, qui a le mérite d'avoir laissé à disposition un outil de travail extraordinaire. Certes, tout n'y est pas parfait, mais nous nous y attelons tant bien que mal sachant que la production sur le canton a ses limites. La relève tarde à se faire connaître, les terres agricoles sont de plus en plus rares, les installations dont nous disposons ne peuvent pas donner leur pleine mesure toute l'année, notamment l'hiver où les cultures de plein champ sont difficilement envisageables. Malgré tout, la porte reste grande ouverte à tous les jeunes agriculteurs qui souhaiteraient s'associer à notre démarche et qui pourraient nous aider à entrevoir de nouvelles solutions. Il est évident que le système est perfectible et qu'aujourd'hui les consommateurs sont de plus en plus attentifs aux modes de production.

Pour ma part, je pense que le marché paysan a le mérite d'exister et encore plus de résister. Beaucoup auraient déjà succombé au chant des sirènes. Préféreriez-vous un Quick, un autre supermarché ou je ne sais quoi ? J'en doute et je souligne votre initiative, Madame, d'ouvrir le dialogue, car nous sommes attentifs à ce que vous pensez. Nous sommes désolés de ce malentendu mais sachez que « la ferme d'Ampus » nous a rejoint depuis plusieurs semaines et propose des œufs biologiques, labélisés, répondant à toutes vos attentes.

Cette année, en plus des œufs, donc, du fromage de brebis, de l'huile d'olive et du pain déjà certifiés, nous devrions étendre la gamme de produits biologiques notamment aux salades. Rappelons qu'en 2012 et 2013, le marché avait loué ses terres dans le but de développer une activité de maraîchage bio au résultat peu probant, hélas, et ce, bien indépendamment de sa volonté.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à nous rencontrer lors de notre journée de dégustation le dimanche 13 Avril 2014, les producteurs du marché se feront un plaisir de répondre eux-mêmes à toutes vos questions.

Espérant avoir éclairé vos interrogations, Madame, je vous prie de croire que nous sommes sincèrement désolés de ce malentendu.

Au plaisir de vous revoir…

Le prochain repas du NJ aura lieu le 15 juin à Montauroux
Nous vous informerons ultérieurement sur le détail de cette journée.
(mails et courriers pour les adhérents et affiches dans certains commerces)

Associativement vôtre.

Le Courrier des particuliers

Requête pour l'amélioration de notre voirie

Mme Wagner Andrée, Callian

Monsieur le Maire de Callian,
Nous souhaitons attirer votre attention en espérant que vous serez en mesure d'intervenir pour régler un problème qui préoccupe un grand nombre d'habitants de notre commune et des communes du canton. Le trafic, ces 10 dernières années, a au moins quintuplé (camions d'entreprises de construction, de livraisons, d'entretien des propriétés, sans oublier les nombreux 4x4 et les voitures des particuliers).
Nombreux sont les chemins en très mauvais état comme le chemin des Crotons, du Vignaou, de l'Establerie. Sans oublier la Grand Rue, où nous sommes victimes de nombreuses crevaisons, de pneus et amortisseurs à remplacer plus souvent que la normale, malgré une conduite prudente et lente.
Nous apprécions la diligence de la voirie de Callian à reboucher les nids de poules, mais la première grosse pluie emporte ces réparations.
Serait-il possible de regoudronner progressivement et de manière durable nos chemins ?
Nos chemins sont utilisés non seulement par les habitants du village mais aussi par ceux de Montauroux (comme raccourci) et aussi par les habitants des villages du canton lorsque la départementale est embouteillée. Serait-il possible de prévoir des refuges pour éviter les embouteillages et permettre le croisement de deux voitures ? Nous vous serions très obligés si vous pouviez prendre en considération notre requête en sachant que ce problème n'est pas spécifique à notre commune.

NDLR : Mme Wagner nous a signalé avoir reçu une réponse de M. le Maire. A suivre...

Suggestions aux nouveaux maires des villages du canton de Fayence

Gaëlle Chardonnet, Mons

Pourriez-vous, mesdames zé messieurs, prendre conscience que ce qui sauvera notre chère nation, et peut-être même la terre entière, c'est un retour à la terre, et qui dit retour à la terre, dit conservation des terres agricoles et appel à projet pour jeunes agriculteurs et ouvriers sans terre.

A moins qu'il ne faille faire comme nos camarades d'Amérique latine qui se regroupent sous le nom de mouvement sans terre… Parce qu'il n'y a pas que Mc Do qui peut créer du boulot !

Ensuite, pour permettre aux gens de vivre mieux, même en dehors de la période touristique, il serait sympathique de préférer construire des espaces de marchés couverts ouverts dans chaque village des différentes communes, plutôt que d'installer caméras, feux rouges, ronds-points et j'en passe. Quelques poteaux, une charpente, des tuiles, rien d'extrêmement onéreux et sur ces marchés, bien sûr, favoriser les commerçants et producteurs locaux afin que les autochtones et les « estrangers » s'y retrouvent.

Enfin, il serait fort sympathique que nos enfants soient nourris par l'agriculture locale de préférence, non arrosée de produits mortifères, parce que Métro dans les restau... à la rigueur. Chacun va où il veut. Mais les cantines des crèches et des écoles, ce n'est quand même pas la même chose. Il y a bien quelques villes du 06 qui y arrivent et même dans toute la France, alors, pourquoi pas nous ??? Je pense que c'est une question de volonté plus qu'une question de sous et, ça aussi, ça créerait des emplois... Bon, sinon on a tous plein de bonnes idées, je dis ça, je dis rien, mais quand même faudrait voir à faire preuve d'un peu de bonne volonté et de bienveillance… De quoi ? De BIENVEILLANCE ! C'est étrange ce mot.
Que peut-il bien vouloir dire ?!? Ah si j'étais paysanne de la République…
Petit clin d'œil à Fred pour son bel article. Longo mai...

Le Canton en chiffres

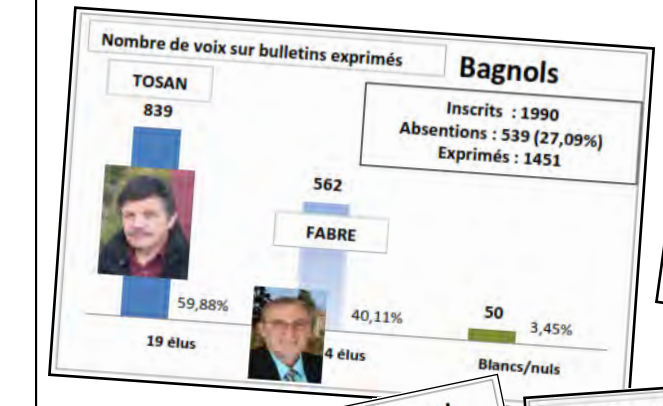

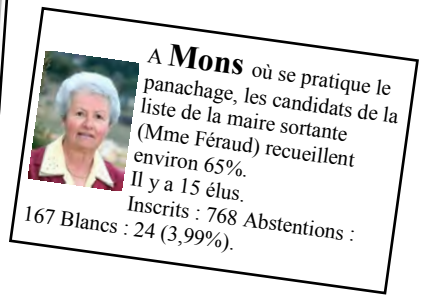

A **Mons** où se pratique le panachage, les candidats de la liste de la maire sortante (Mme Féraud) recueillent environ 65%.
Il y a 15 élus.
Inscrits : 768 Abstentions : 167 Blancs : 24 (3,99%).

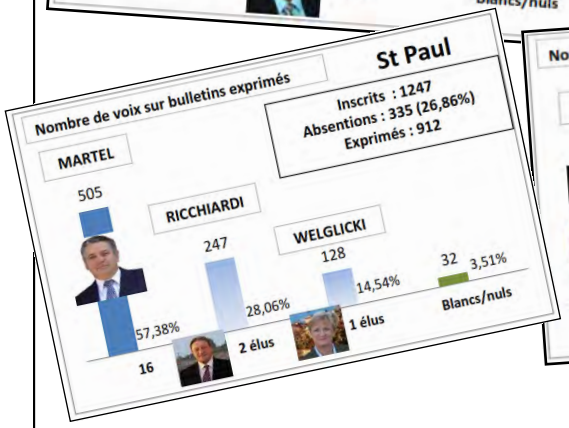

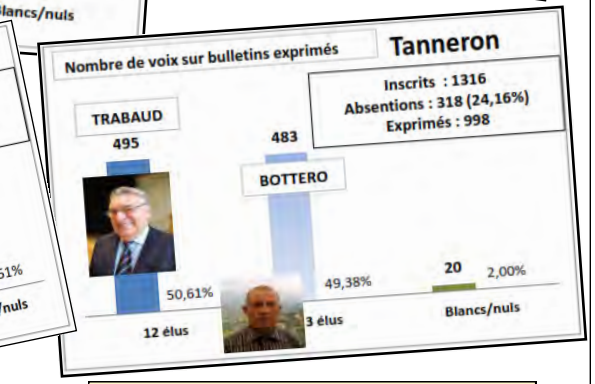

Un seul tour a suffi à 8 communes sur 9 (2 tours à St-Paul)

Petit clin d'œil à notre démocratie locale

« Se reposer ou être libre » Thucydide

Eric Bourlier, Callian

Nous étions partis à une dizaine puis rapidement nous nous sommes retrouvés 23, avec de nombreux jeunes. L'aventure a duré 3 mois, 3 mois d'échanges, de réflexions, de sourires et de rencontres.
Pendant notre périple, certains ont essayé de nous séduire (pas tous… seulement les plus jeunes), mais la raison l'a emporté. Certains disaient des choses pas gentilles sur notre passage, mais aucun d'entre nous ne s'est retourné pour répondre. Dans d'autres villages, c'était violent, mais tout près de chez nous, ça s'est bien terminé.
Il fallait avancer, aller au bout de l'histoire, de l'aventure. Les plus âgés avaient retrouvé leur enthousiasme et les plus jeunes le sourire. Tous, nous avions le sentiment de faire quelque chose d'utile pour la communauté, dans la sérénité.
Le voyage s'est passé sans encombre et s'est terminé dimanche 23 mars 2014 à 18 h.
317 voix, 21 %, 2 élus.
… Comme on a pris l'habitude de Partager, Décider et Agir ensemble, on va continuer !
Merci à tous les électeurs, ceux qui nous ont soutenus, et les autres qui ont fait un choix différent.

Médecin de Garde : il ne faut pas généraliser...

Réponse du Dr Estienne à l'article « Pas de médecin de garde ? » du NJ 21

Loin de moi l'idée de polémiquer inutilement mais je me dois, en tant que responsable de la PDS (Permanence de Soins, c'est son nom...) du Canton de Fayence, de réagir au courrier peu aimable et un brin inexact de M. Dubois paru dans le dernier numéro du NJ.

En effet, depuis maintenant 5 ans, la participation au système de garde médicale n'est plus obligatoire pour les médecins généralistes, mais relève d'un acte volontaire (et encouragé par une rémunération forfaitaire de la CPAM).

Par ailleurs, la loi oblige tous les patients à contacter les urgences par un numéro unique, le 15, qui décide alors de moduler la réponse médicale (du simple conseil téléphonique au déclenchement du médecin de garde local jusqu'aux moyens lourds, SMUR ou Pompiers). En France, seuls 60 % des médecins participent au tour de garde, la nuit ou le week-end. En PACA, seules les Hautes-Alpes passent cette barre, le chiffre descend à moins de 40 % dans le Var (cf. Carte de France).

Il se trouve que pour notre Canton (qui comprend 8 communes, 13 des 17 médecins généralistes installés donnent de leur temps pour assumer chacun leur tour cette charge et cela 365 jours par an.

Nous avons ainsi été félicités par le Préfet et les services d'Urgences pour notre assiduité, qui n'est malheureusement pas de mise dans d'autres secteurs du département.

Pour revenir au cas de M. Dubois, et à son problème le 16 décembre :

- tout d'abord, la communication avec le 15 est gratuite, le service étant national et public.
- « SOS Médecins » n'existe qu'en milieu urbain et la garde repose sur une association de médecins généralistes du Canton tous volontaires.
- M. Dubois a eu affaire au Centre 15 basé à Toulon ; d'abord en liaison avec un permanencier, il a peut-être aussi été entendu par un médecin « régulateur » avec cette réponse lapidaire.

Et c'est là que pour nous médecins de terrain, se situe le maillon faible du système : en effet nous sommes le témoin fréquent de dysfonctionnements à ce niveau : malgré l'utilisation d'un logiciel informatique dédié, d'un tableau de garde tenu à jour et transmis, de personnels en nombre et formés, il arrive que l'on réponde PAR ERREUR au patient, qu'il n'y a pas de médecin de garde ou même qu'on lui conseille de se diriger sur une maison médicale de garde (Hôpital de Draguignan, de Fréjus ou de Grasse) !!

On nous objecte un nombre de secteurs nombreux, une surcharge de travail à certaines heures ou moments de l'année, une méconnaissance des outils informatiques, ou tout simplement... l'erreur humaine !!

Croyez bien que nous sommes, mes confrères et moi-même, désolés de ces incidents qui pourraient un jour conduire à un incident grave mais nous ne sommes pas maitres de tous les rouages du système.

Je conseille aux patients et à M. Dubois, au lieu d'encenser le système vétérinaire :

- d'abord de se rapprocher de son médecin traitant (lui demander aussi s'il est lui même volontaire ?) pour lui signaler tout incident de ce type, en précisant bien les faits exacts, la date et l'heure, afin de me permettre de faire remonter l'information.

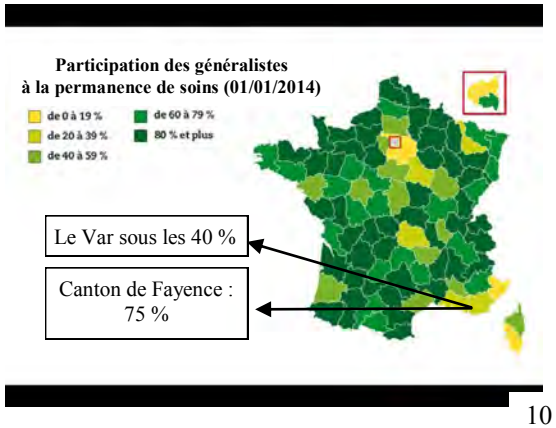

Rosane Pilon, Montauroux

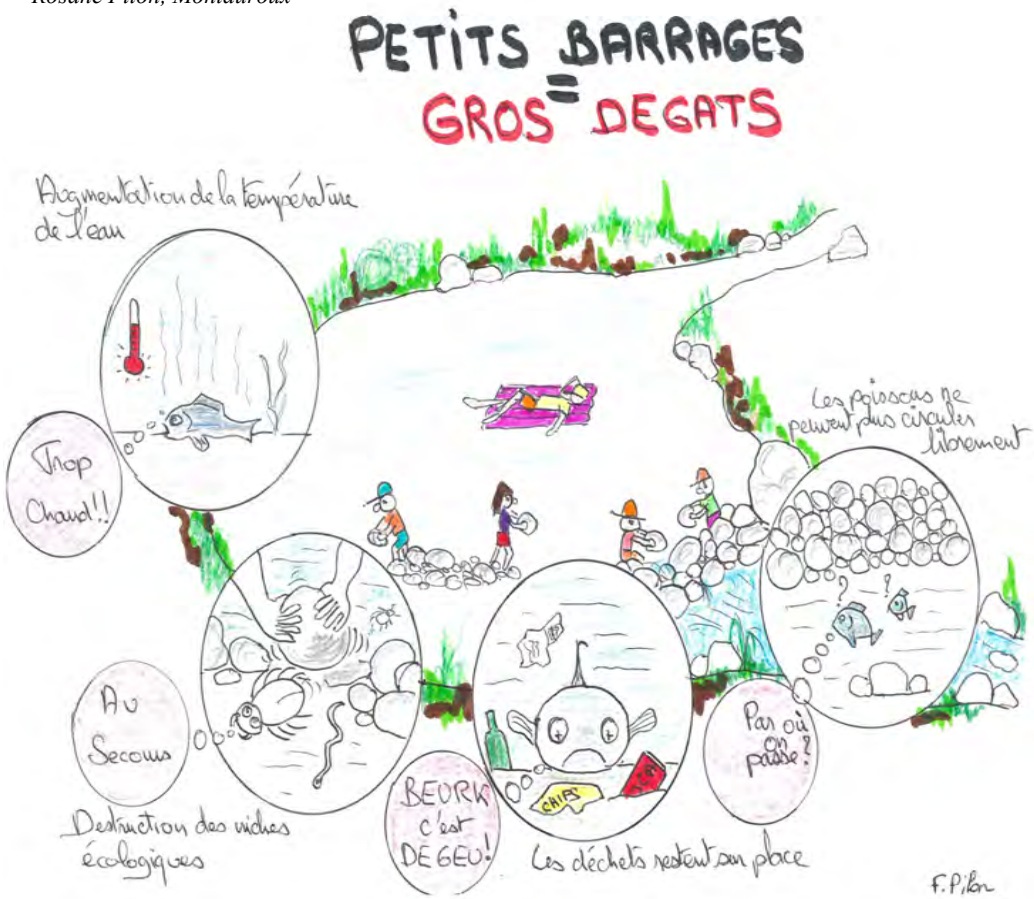

Les beaux jours vont bientôt arriver et les promenades et baignades à la rivière seront les bienvenues. Au bord de l'eau, c'est l'endroit idéal pour s'amuser. Faire des petits barrages, c'est bien rigolo et pourtant les p'tites bêtes et les poissons de la rivière ne se fendent pas la poire...

Quand les cailloux sont soulevés pour construire une forteresse, toutes les p'tites bêtes qui étaient dessous sont perturbées et leur maison est cassée. Les petits poissons n'ont plus d'endroit pour se cacher et le fond est tout remué.

Une fois le barrage construit, les poissons ne peuvent plus descendre ou remonter le cours d'eau. Les déchets qui sont dans la rivière restent bloqués au lieu d'être emportés par le courant ; les animaux présents dans l'eau peuvent être intoxiqués.

Le barrage empêche l'eau de circuler, elle va donc stagner, se réchauffer au soleil et perdre son oxygène. Les poissons qui ne seront pas adaptés à ces conditions peuvent mourir asphyxiés.

La rivière est un milieu fragile et complexe où l'équilibre ne doit pas être perturbé. Quand on prend conscience des impacts d'un petit mur de cailloux qui nous amuse quelques heures, on se dit qu'il y a peut-être d'autres divertissements qui éviteraient cette perturbation. On peut très bien fabriquer des p'tits radeaux avec du bois flotté ou encore faire une partie de chasse au trésor avec les copains.

La rivière et ses habitants vous disent MERCI !

Pas d'éoliennes à Mons !

Nos paysages ne seront pas défigurés.

Association RCDEM « Rassemblement Contre le Développement Eolien à Mons »

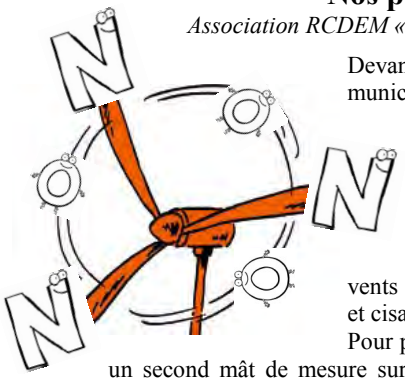

Devant l'impossibilité d'obtenir des informations de la part de la municipalité de Mons concernant l'avancement du dossier de faisabilité de la Zone de Développement de l'Eolien de Bliauge, fin novembre 2013, nous avons directement questionné Monsieur Grand Arnaud, Directeur de l'antenne Sud d'Opale, en charge de la faisabilité de ce projet. Selon ses propos et concernant les résultats du mât de mesure qui était en place, les vents venant du Nord Ouest sont plutôt bons. Par contre les vents venant du Sud-Est sont très mauvais à cause des turbulences et cisaillements provoqués par le relief.

Pour poursuivre l'étude des vents, il faudrait le déplacer ou installer un second mât de mesure sur la crête. Cette opération très coûteuse n'est pas rentable et l'investisseur souhaite mettre un terme à cette étude.

Nous serons vigilants en ce qui concerne l'annonce qui sera faite par la mairie, et le futur nous dira si, d'après les propos de Madame E. Féraud (France 3, le 25/11/2012), « sans éoliennes à Mons, nous devrons nous éclairer à la bougie ». À ce jour, le seul projet encore d'actualité chez nos voisins des Alpes Maritimes, est celui du col de Bleine (Le Mas 06). Tous les autres ont été abandonnés suite au lever de boucliers de la population et à l'opposition des élus ! En cette période de crise, combien de millions d'euros ont été dépensés pour ces études sans lendemain ?

Merci à l'association LAMA (http://pottyplace.com/vent/), qui nous soutient dans notre action et avec qui nous travaillons en synergie. Nous vous rappelons que le syndicat mixte du Vol à voile, en date du 16/05/2013, s'était opposé, lui aussi, à la présence d'éoliennes. Le RCDEM (Rassemblement Contre le Développement Eolien à Mons) remercie toutes les personnes qui lui ont apporté leur soutien. Contact : rcdem@laposte.net *Reportage de France3 à Mons : http://cote-d-azur.france3.fr/2012/11/25/l-implantation-d-eoliennes-dans-le-haut-pays-du-var-et-des- alpes-maritimes-cree-la-polemique-150943.html*

Des nouvelles de l'AMAP en Pays de Fayence

Si nous étions basés à la Ferme Auberge de Ghilaine et Jean-Pierre PHILY à Montauroux, nous avons ensuite été hébergés au Domaine de Tassy, chez les Pères Blancs, à Tourrettes. Tout d'abord dans le mas, puis, après la cession de ce bâtiment à la Communauté de Communes du Pays de Fayence, dans l'ancienne menuiserie, où nous voilà installés depuis peu. Vous pourrez nous rendre visite, toujours le jeudi de 17 h à18 h30. En attendant la reprise de livraison des légumes (autour de la mi-mai, si le temps est favorable), nous serons présents seulement tous les quinze jours, afin d'éviter aux adhérents des déplacements pour les œufs et les fromages, développement durable oblige.

Bien sûr, il y a toujours, à une fréquence plus réduite, les poulets, l'agneau, les céréales, le porc, et j'en passe. Vous aurez le plaisir de la découverte si vous venez nous rendre visite.

Il faut dire que, ce qui ne gâche rien, le cadre est extrêmement agréable. Et les adhérents de permanence de distribution, comme ceux qui viennent chercher leur panier, sont également agréables et accueillants.

Des nouveautés ? Il y en a bien sûr : le saucisson bio de Valérie et Stéphane Maillard, qui actuellement nous approvisionnent en œufs, en veau et maintenant en saucisson. Autres nouveautés, depuis notre dernier article, l'adresse mail (amapfayence@orange.fr) et, depuis peu et encore en cours de fignolage, le site (http://amappaysdefayence.e-monsite.com), qui vous permettront de nous joindre, de télécharger les contrats, et bien d'autres choses encore...

- de me contacter directement par mail en relatant, de la même façon, l'incident afin que je puisse dénoncer ces dysfonctionnements lors de réunions auprès du Préfet et des autorités médicales compétentes.

J'aimerais que les patients sachent que les médecins de notre Canton (tout au moins la majorité) leur sont dévoués et continuent (encore) d'assumer la charge que constitue la garde de nuit ou de WE tout au long de l'année, été comme hiver, de Mons à St Paul-en-Forêt et de Seillans à Tanneron (!!).

Quand le hasard fait la coïncidence…

Février 2014, Madame Jocelyne Jeanclaude écoute France inter. Intéressée par l'émission « Carnet de campagne » dont le sujet est le Nouveau Journal du Pays de Fayence, elle saute sur son ordi pour visiter le site du NJ. Elle y découvre un article ANCIEN (n°2 du NJ) du Dr Estienne qui traitait déjà des médecins de garde. Son vécu lui donne envie d'envoyer un article au NJ sur le sujet sans savoir que le Dr Estienne nous a transmis un nouvel article. Son texte n'est donc pas une réponse à l'article ci-contre mais un témoignage suite à la lecture de l'ancien article.

Beau tableau dressé par le Dr Estienne

Jocelyne Jeanclaude, Tourrettes

nous démontrant l'efficacité théorique du service d'urgence dans le Var...

Qu'a-t-il à répondre à la famille de ma voisine, victime d'un AVC, le soir, qui a attendu 1 h 30 l'arrivée des soins d'urgence et de transport ?

Qu'a-t-il à dire à mon amie, son mari mourant d'un cancer un week-end, qui n'a pu obtenir (par le 15) la visite d'un médecin pour prescrire et administrer un anti-douleur ?

Qu'a-t-il à me dire, alors que mon mari, en chimiothérapie, accumulait les effets secondaires, qui, s'il était bien suivi en semaine par le médecin traitant, a dû être transporté plusieurs fois les nuits et les week-ends, par mes soins, à l'hôpital (à 30 km, je le rappelle) ?

Ces trois exemples se sont passés en 2013, à Tourrettes, parmi mes connaissances, dans un lotissement d'une quarantaine de maisons. J'imagine les témoignages sur 25 000 personnes ! En ces temps de campagne électorale, quelles équipes médicales, municipales et/ou cantonales, accepteraient de mettre au centre de leurs préoccupations cette prise en charge des urgences dans notre canton ?

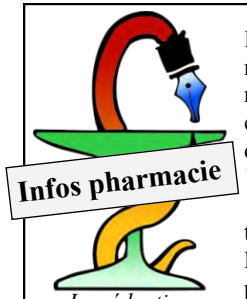

La rédaction

Ici ou là, on entend dire que déplacer les pharmacies dans la plaine serait préférable… Certains se plaignent que les villages se meurent mais sont les premiers à réclamer le déplacement de tel ou tel commerce dans la plaine pour une raison entre autre d'accessibilité… Alors, que disent les textes régissant l'installation ou le déplacement d'une pharmacie dans une commune ?

Notons que chaque commune dans le canton a sa pharmacie hormis Saint-Paul-en-Forêt. La seule question qui peut rester en suspens, c'est l'opportunité ou non de transférer les pharmacies dans la plaine ou pas (exemple Callian, Montauroux). Mais c'est un autre sujet, contentons nous d'évoquer la loi. L'installation d'une pharmacie est conditionnée par le nombre d'habitants recensés dans ladite commune (> ou = à 2500 habitants). L'implantation d'une pharmacie dans une commune de moins de 2500 habitants n'est pas autorisée sauf si la commune a précédemment disposé d'une pharmacie qui desservait plus de 2500 habitants.

Ensuite, l'ouverture ou le transfert de nouvelles pharmacies est autorisé par tranche de 4500 habitants. Ainsi une seconde pharmacie peut être implantée dans une commune qui compte plus de 7000 habitants. (Notons que dans le Canton de Fayence, aucune commune ne peut prétendre à l'ouverture d'une deuxième pharmacie au regard du nombre d'habitants de chacune d'elles).

L'Agence Régionale de Santé (ARS) peut imposer le secteur de la commune où la pharmacie doit être située. D'autres informations sont disponibles sur le site Service-Public.fr

Réponse à François Cavallier au sujet de la ferme solaire

Michèle Marty, Fayence

Monsieur,
Vous avez bien voulu vous exprimer sur ce sujet en répondant à mon article « Faisons les comptes » du NJ N°20. Je voudrais donc revenir sur les points qui semblent vous avoir contrarié.
1/ Vous dites que le CA annoncé est surestimé de 60 % : je n'ai pas inventé ce chiffre, c'est celui qui a été donné aux enfants lors de leur visite sur la ferme (voir NJ 19). Mentirait-on aux enfants qui viennent s'informer ?

2/ Vous dites que le bénéfice net est surestimé de 1000 %. Selon vous, j'aurais oublié les 6 % d'intérêts, les 33 % d'impôt société (donc bénéfice il y a), les 200 000 € de loyer et charges à la commune. Vous avez mal lu mon article. Ces frais sont estimés dans les 1 000 000 € de frais supplémentaires (5ème chiffre de l'article en partant du haut).

3/ Concernant l'emprunt, vous parlez d'une dette de 25 000 € par contribuable or, 23 000 000 € (coût du parc) pour 3200 habitants (chiffre du recensement de 2012), avec un taux de 6 % sur 15 ans, cela donne 11 250 € par habitant, pas 25 000 € et la ferme dégageant des bénéfices, l'emprunt aurait été couvert par l'exploitation donc, pas de dettes, c'est ce qu'on m'a appris dans ma formation et ma vie professionnelle en comptabilité/gestion. Par contre, je suis bien obligée de reconnaitre que vous avez raison sur ce point : il aurait été bien difficile, voir impossible, pour une mairie de la taille de la votre de souscrire et d'obtenir un tel emprunt. Ce qui, je trouve, est bien dommage.

4/ Je ne parlerai pas du problème du coefficient d'actualisation, ni vous, ni moi, ni personne, à moins d'être devin, ne peut faire ce genre de projection sur l'avenir.

5/ Ce qui me gêne beaucoup dans votre réponse à mon article, c'est cette manie que vous avez, les politiques, de tenter de retourner les situations à votre avantage : vous voulez laisser entendre que pour moi « les mots investissement et bénéfice sont la quintessence de l'obscénité », alors que mon article ne vous parle que d'investissement et de bénéfice mais au profit des habitants de la commune dont vous êtes le maire.

Mets de l'huile : suite

Michaël Bibérian, Callian

Suite au NJ 21, qui a été lu, entre autres, par une grande enseigne de distribution du canton, celle-ci s'est manifestée à moi le samedi 8 février. En quel honneur ? Tout simplement parce que comme indiqué dans le NJ 21, j'avais relevé une anomalie sur le prix de l'huile d'olive « marque repère ».
Cette enseigne m'a contacté et m'a remercié d'avoir relevé cette erreur… La direction, selon ses propos, a informé son siège... à Paris, et a procédé à la rectification qui s'imposait.
À tous les détracteurs qui disent continuellement « on n'y peut rien, c'est comme ça », je réponds tout simplement « je n'y peux rien, je regarde les prix et je fais remarquer les anomalies, c'est comme ça ».
Conclusion : on a plus d'importance et de poids qu'on ne le pense. Il suffit de franchir le pas et de s'exprimer, surtout quand cela est justifié.

Déchets verts, de l'or pour les communes ?

Aurélien FAYEL, jardinier, St Paul-en-Forêt

Le brûlage des déchets verts étant interdit par arrêté préfectoral n° 2013-05-16 du 16 mai 2013, la question de l'évacuation devient pour les habitants du canton un vrai casse-tête.
En effet, seule la plateforme de la déchetterie à Callian est habilitée à les récupérer, ce qui nécessite des moyens pour les évacuer (camions, remorques...) et une perte de temps inutile lors des heures d'affluence.
Il existe pourtant des solutions, comme le recyclage de ces déchets et de la biomasse, qui représentent un enjeu important pour les communes et les entreprises.
Selon le code de l'environnement (Art. L-541-2), la responsabilité de ces déchets incombe à ceux qui les produisent ou les détiennent. Les communes, dont les habitants et la municipalité génèrent des déchets verts, tout comme les entreprises, doivent trouver une solution durable pour les recycler dans les meilleures conditions. Selon ce même code, l'élimination des déchets verts et de la biomasse ne peut être réalisée que par des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) (Art. Livre V-Titre 1er).

La commune varoise de Tourves a déjà franchi le pas et a créé une usine (Zeta Pellet) qui utilise l'ensemble des déchets verts produits aux alentours (collectivités, particuliers, professionnels) afin de fabriquer un granulé végétal appelé pellet. Ces granulés servent à alimenter des chaudières à biomasse et des poêles à polygranulés et sont 60% moins chers que les énergies fossiles (**vendu 0,20 à 0,22 € le kilo. 1 kilo délivrant entre 4,7 et 5,3 kWh**).

Recyclage des déchets verts =
Source de revenus
+ protection de l'environnement
+ économie d'énergie.

Cela peut représenter pour les communes concernées une source réelle de revenus, d'emplois et d'économies d'énergie.
Il faudrait donc dans l'intérêt commun, que les communes mettent en place des plateformes de collecte et de revalorisation de ces déchets. Elles pourraient également proposer un service de ramassage gratuit tout comme elles le font déjà pour les encombrants.
Ne perdons pas de vue qu'il est possible de manière individuelle de transformer ces déchets par la méthode du compostage, en ayant bien sûr la possibilité de les stocker. Ces déchets se dégraderont avec le temps, et l'intervention de nombreux insectes et bactéries les transformeront en un bel humus fortement utile à votre jardin. Le recyclage de ces déchets s'inscrit dans une démarche de développement durable représentant un des enjeux du XXIème siècle. Il est du devoir de chacun de s'en préoccuper, de s'informer auprès de sa mairie et de prendre en compte le potentiel extraordinaire de ces déchets verts considérés à tort comme de simples déchets.

Vous trouverez sur le site internet : ecocitoyens.ademe.fr/mes-loisirs/jardinage/que-faire-de-ses-dechets-de-jardin de plus amples renseignements sur cette méthode.

Retour sur le lac « pipi caca »

Pascal Garcia, Tourrettes

Bonjour ! Je suis tout à fait d'accord avec vous sur la vision écologique qui devrait être le réflexe de tout un chacun, touriste ou résident pour une meilleure qualité de vie.
Néanmoins, par an, sur les 10 tonnes d'excréments et les 50 000 litres (50 m3) de pipi déversés par les « jouisseurs » des rives du lac, il faudrait faire un rapport avec la contenance du point d'eau qui est de 60 millions de m3 qui se renouvellent tout au long de l'année... Sans parler de la biodégradabilité des matières organiques hors eau dans la majorité ainsi que les liquides.
Bien entendu, des progrès restent à faire, y compris dans l'information et le respect de l'environnement pour que l'autochtone ne soit pas le larbin bénévole du consumérisme organisé.
Avant d'être des consommateurs, nous sommes des citoyens et théoriquement responsables...
Longue vie au NJ du Pays de Fayence !

Déchets : l'état d'urgence

Tosello, Tanneron

On le sait, la gestion des déchets est une question épineuse, particulièrement dans le Var et les Alpes Maritimes. On a encore à l'esprit les images du film documentaire « **Super Trash** » sur la décharge de La Glacière à Villeneuve-Loubet, régie de Véolia. On se souvient du procès qui opposa la Commune de Bagnols-en-Forêt au groupe Pizzorno, sur sa gestion de la déchetterie éponyme.
Mais qu'en est-il dans les petites communes ? Où vont tous ces camions que l'on voit passer remplis de gravats ? He bien, je vous propose un début de réponse : Tanneron, village paisible sur les hauteurs de Mandelieu, pays du mimosa, cet arbre couvert d'or au milieu de l'hiver. Son lac de Saint-Cassien, renommé dans le monde entier pour sa pêche à la carpe. Ses forêts de chênes et de châtaignier, idéales pour la cueillette des champignons.
Et sa décharge ! Située juste sous le village, chemin du Touordan, à l'abri du regard des habitants et des touristes, cette décharge « sauvage » reçoit des camions par dizaines certains jours.
Autorisée par qui ! Légale en quoi, financée comment ? Les services municipaux sont-ils utilisés pour ce service en apparence dédié aux entreprises ? Avec l'argent de nous, contribuables de fait ? Je pense que ce schéma n'est pas propre à ma commune, mais révèle le comportement d'élus qui ne trouvent d'autre solution que de se débarrasser de leurs problèmes en les déposant hors de leur vue, en dépit de toute considération écologique et sanitaire. L'air que nous respirons et l'eau que nous buvons sont souillés par leurs irresponsabilités. Combien de temps encore devrons-nous subir ces outrages ? **Je lance un cri, un S.O.S : Arrêtons ! La Terre n'est pas éternelle, et l'Humanité n'est qu'éphémère.**

Coup de gueule !

Du grand n'importe quoi !!

Frédéric Picard, Fayence

Par un beau matin ensoleillé - ce qui fut rare ces derniers temps - je décide d'aller me boire un café en terrasse dans mon village. Je décide de passer par les petites ruelles, et là, je m'aperçois que c'est un champ de mines : un sol truffé de crottes de chien ! Donc j'évite le drame, et à ma grande stupéfaction, après être sorti de cette zone dangereuse, je découvre contre un mur un dépotoir comprenant vieux meubles, médicaments, poubelles… Et, bien sûr, ce n'est à personne !!! Donc mon message va être clair : à ceux qui promènent leur chien, il y a des sacs pour ramasser et des poubelles juste à côté (parfois c'est ramassé, mais le sac reste par terre ou à côté de la poubelle). Et pour ceux qui font des dépotoirs, sachez qu'il y a une déchèterie dans la plaine, des poubelles partout dans le village, que les médicaments, cela ne se jette pas n'importe où : cela peut être dangereux pour un enfant ou pour un animal (surtout si le chien mange un laxatif) et j'en passe. Et quand j'entends dire « les gars de la mairie vont le faire, c'est pas grave », ou bien « ils sont payés pour ça », cela me met en rogne. Non, les employés communaux ne sont pas payés pour nettoyer l'incivilité de certaines personnes, même s'ils le font pour garder le village propre. Respectez leur travail ! C'est facile de les critiquer alors qu'ils ramassent vos merdes !
Le deuxième point de mon coup de gueule se situe au niveau des bennes de tri sélectif, surtout celles qui sont excentrées des villages, où l'on trouve une quantité impressionnante de pneus, d'électro-ménager, de morceaux de meubles… C'est sûr, c'est plus simple que de les amener à la déchèterie, et qui est-ce qui va ramasser ? Les gars de la mairie !!! Il serait temps que ces mentalités changent. Arrêtez de jeter n'importe quoi n'importe où et de commenter sur Facebook le reportage de Nicolas Hulot pour avoir bonne conscience. Anticipez quand vous sortez votre chien, c'est un minimum. Quand vous jetez vos ordures ménagères également, faites-le jusqu'au bout, ne les laissez pas à côté de la poubelle. Sachez qu'il existe une déchèterie dans la plaine et que les encombrants, c'est une fois par mois ! Voilà !!! Et pour finir je voulais faire un BIG UP aux employés communaux du canton, car s'ils n'étaient pas là et vu les incivilités de certains, cela deviendrait vite du grand n'importe quoi !

Le 23 mai, c'est la fête des voisins !

MaHel Goudet-Gérard, St-Paul-en-Forêt

Il y a certainement dans votre quartier quantité de gens intéressants que vous ne connaissez pas encore. La fête des voisins est l'occasion de les rencontrer ! Cette manifestation, désormais connue de tous, est née en 1999 à Paris à l'initiative d'Athanase Périfan et de ses amis, pour « renforcer les liens de proximité et lutter contre l'isolement ». Depuis, son succès a dépassé nos frontières, et 15 millions de personnes ont participé à la dernière édition. Et si, vous aussi, avec quelques voisins de bonne volonté, vous participiez à fête ? La recette est simple :

Préparez

- **Parlez-en** autour de vous, pour trouver des co-organisateurs.
- Choisissez **un lieu** (un terrain, un grand jardin, une petite place…) et un **horaire**.
- Réunissez **quelques tables** pour faire buffet, et des **poubelles** pour les déchets.
- Prévoyez des **ballons gonflables** pour baliser le lieu (et amuser les enfants), **des guirlandes et des fleurs** pour décorer, et **de la musique**.

Communiquez

- Distribuez des **invitations** dans les boites aux lettres 2 semaines avant la fête
- Placez des **affichettes** dans le quartier au cours de la semaine qui précède.

Vous pouvez trouver des modèles sur le site www.immeublesenfete.com. N'oubliez pas de préciser la date et le lieu (!), en prévoyant éventuellement une date de report en cas d'intempéries. Précisez ce que chacun doit amener : chaise, nourriture, boisson, etc.
Invitez les volontaires à participer à la préparation en indiquant sur les invitations des coordonnées de contact.

Animez

Le jour de la fête, un seul objectif : faciliter les rencontres.
- **Faites le premier pas** et présentez-vous
- Distribuez des **étiquettes autocollantes** sur lesquelles chacun pourra inscrire son nom
- Un petit **discours,** un **jeu**, ou toute activité collective sera la bienvenue.

Voici quelques idées : constituer un **annuaire**, un **trombinoscope** ou un **cahier d'échange de services**, faire la « **photo de famille** » des voisins, recueillir puis lire, à tous, **les 3 vœux de chacun**, faire circuler **une liste de choses à échanger ou à prêter**, etc.

Et après…
La fête des voisins n'est qu'un début, elle est l'occasion de créer des relations qui contribueront à l'amélioration de la vie de tous, à la mise en place de projets en bonne compagnie et à la création de moments de vie pleins de bonheur…
Viiiite, à vos préparatifs !!!

Scénette

- *Qu'est-ce qu'on mange Michel* ? (Silence...) Un ange passe… (Pan ! Pan !)
- *Qu'est-ce qu'on mange Michel* ?
- L'ange !

Origine des noms de nos villages

Gabriel Chabaud, Tourrettes

De nombreuses personnes, habitant le canton, aimeraient savoir l'origine des noms de nos villages. Voilà un exercice de toponymie souvent difficile : la région est peuplée depuis la préhistoire, les langues pratiquées ont été nombreuses, certaines ont complètement disparu mais ont laissé leurs traces parmi les noms qui désignent notre territoire. Toutefois la connaissance de notre histoire permet d'avancer quelques hypothèses.

En 1835, les 22 hameaux éparpillés dans les Maures de Tanneron se détachent de Callian et forment la commune de Tanneron. Ce nom désignant d'abord un massif de collines est sans doute très ancien : on dira pré-latin, ligure ou peut-être plus ancien…

Callian

Pendant la colonisation romaine, les terres ont été distribuées aux vétérans des légions basées à Forum Julii (Fréjus), de nombreuses villas et leurs dépendances agricoles occupent la vaste plaine. On a retrouvé à Callian et Seillans deux cippes ou monuments funéraires dédiés à la même famille des Coelii, riches affranchis en charge du culte d'Auguste à Fréjus. Ce patronyme romain est à l'origine des noms de Callian et Seillans.

De même, la villa romaine de Notre Dame des Cyprès permet d'avancer que le nom de Fayence est directement issu du patronyme romain Faventius ou Faventia.

Puis à partir du bas latin s'est formée la langue d'oc, d'autres noms apparaissent alors.

Montauroux qui se dit Montauròs (Montaurous) ou Montauron (Montauroun) est un mot formé à partir de « mont » et « aura », c'est-à-dire lieu élevé exposé au vent.

Fayence

Tourrettes semble désigner un château composé de petites tours tandis que Mons qui est le village montagnard pour les habitants du canton peut signifier le village d'en haut (amont ou amount) ou tout simplement village élevé, quillé sur un mont !

Le village de St-Paul, qui s'est battu pendant des siècles pour ne plus être qu'un modeste hameau de Fayence, composé de quelques maisons rassemblées autour de la chapelle dédiée à St Paul, mais une commune à part entière, obtient satisfaction en 1823.

Il devient alors St-Paul de Fayence ou St-Paul « la galline grasse » ! En 1918, le conseil municipal toujours à la recherche d'une identité, rappelle que les offrandes de volailles en l'honneur de St Paul ou l'ancienne dépendance avec Fayence ne sont plus d'actualité, désormais il s'agira de St-Paul-en-Forêt.

Seillans

Tourrettes

Voici une petite rubrique imaginaire (pantaiada) écrite en provençal :

St Paul

Tot' aquela enquista es ben seriosa e coma se ditz en provençau fau anar cercar lei pepidons per trobar quauquaren. Lei Sant-Paulencs, elei, sabon espepidonar sei galinas perqué la bestia totemica es la « galina grassa », aquesta qu'apara lo vilatge despuei fòrça temps vist que lei polas agradon a sant Pau ! Li falié de galinas ben grassas emé de polidas plumas dins de galiniers ben bastits ; dins la jornada tot aqueu monde plumassier (galinas , galinetas, gaus, galuchos, gau-galin) pitava au mitan dei carrieras. Fau imaginar tanben la ceremonia onte lei galinas lei mai grassas eron ofèrtas au sant locau estacadas a de cordelas o ensacadas e que devien clussir tant que podien. Puei venié lo moment tant esperat per lei Sant-Paulencs de faire ribòta emé aquestei galinas quora Sant Pau n'avié agut son sadol !

Pepidons : poux cachés dans les plumes des poules.

Espepidonar : rechercher les poux donc les petits détails (fig.)

Traduction : « *Cette enquête est bien sérieuse et il faut connaître les petits détails pour avancer quelques hypothèses. Les habitants de St Paul en savent quelque chose puisque la bête totémique est la poule grasse, celle qui protège le village depuis longtemps vu que St Paul aime les gallinacés. Il lui fallait des poules bien grasses avec de belles plumes dans des poulaillers bien solides ; dans la journée tout ce monde à plumes picorait au milieu des rues. Il faut imaginer la cérémonie où les poules les plus grasses étaient offertes au saint local, attachées ou recouvertes de sacs et qui devaient glousser tant qu'elles pouvaient. Puis venait le moment tant attendu par les Saint-Paulois de faire un grand repas avec toutes ces volailles, bien sûr après que St Paul n'en fût rassasié.* »

Coup de gueule !

Tout simplement Scandaleux !

Renée Blanco-Vazquez, Montauroux

Lorsque la tombe de mon mari a été posée, que les fleurs se sont installées, on m'a dit : « *on ne vous a rien volé ?* » Je ne pouvais me résigner à penser que des personnes étaient mal intentionnées et que des tombes étaient volées !

Hélas !

J'ai bien dû me rendre à l'évidence en cette fin de journée du 1er avril (ce n'était pas un poisson !) qu'un papillon en bronze qui avait été posé « prêt à s'envoler » avait été volé ainsi qu'un pot en terre cuite et ses marguerites. C'était à lui, c'était pour lui…

A cette personne qui a volé, je voudrais simplement lui dire que je la plains… et que si réprimande il pouvait y avoir, celle-ci ne serait pas volée !!!

Dans le NJ précédent, nous avions annoncé pour notre rubrique « Bonjour Monsieur le Maire » l'interview du nouveau maire de Montauroux. Compte tenu du calendrier de la sortie de ce numéro, le délai d'installation de celui-ci et les obligations de mise en page, cette interview paraîtra dans le prochain NJ, numéro 23.